

Quel élevage voulons-nous pour demain ?

.....

*Les organisations
paysannes et de la société
civile unies pour réconcilier
élevage et préservation de
l'environnement.*

.....





Avant-propos

Les 52 organisations rassemblées au sein du Collectif Nourrir souhaitent, dans cette présente note, affirmer leur vision de l'élevage et faire part de leurs recommandations pour le faire évoluer. Face aux difficultés croissantes des paysan·ne·s qui œuvrent pour des systèmes d'élevage respectueux de l'environnement et du bien-être des animaux et compte tenu du rôle dévastateur des productions animales industrielles, l'incitation récurrente à « ne pas opposer les modèles » n'est plus entendable.

Soutenir l'agroécologie paysanne, dont l'agriculture biologique, passe inévitablement par la lutte contre l'industrialisation de l'élevage, qui impose un modèle économique destructeur. S'il est nécessaire d'assurer le maintien et le développement des élevages paysans, c'est parce que la transition agroécologique ne saurait s'opérer sans cela.

Crédits

Photos :

J. Sainclair, Cottonbro, B. Sayles

Collectif Nourrir - Mars 2023

LES PRODUCTIONS ANIMALES INDUSTRIELLES RESPONSABLES DE DÉGÂTS ENVIRONNEMENTAUX, SANITAIRES ET SOCIAUX MAJEURS.



Parmi l'ensemble des animaux d'élevage en France, 80% sont dans des systèmes intensifs¹, c'est-à-dire claustrés en bâtiment, sans accès extérieur, pour partie encore en cages, soumis à des fortes densités, avec une génétique tournée vers la productivité, et des mutilations systématiques pour adapter les animaux à un environnement inadapté à leurs besoins. Ce chiffre concerne surtout les volailles et les porcs², qui représentent un nombre important d'animaux élevés. Au-delà des conditions de vie délétères pour les animaux, les productions animales industrielles se concentrent dans des zones géographiques où la santé et l'équilibre écologique s'en trouvent menacés.

LA SITUATION EN CHIFFRES

Actuellement, 80% des animaux sont dans des systèmes intensifs (notamment en porcs et en volailles). La tendance est à l'agrandissement et à l'intensification.

Les systèmes industrialisés, par leurs tailles et les densités d'animaux, leur dépendance au soja importé, ou encore la gestion des effluents, ont en effet des impacts majeurs sur l'environnement : émissions de gaz à effet de serre directs et indirects, pollution de l'air, des sols et des eaux, perte de biodiversité, déforestation et surconsommation de ressources. L'une des conditions essentielles de la durabilité de l'activité d'élevage réside dans sa taille et dans son adaptation aux ressources de l'ensemble du système agricole. Disproportionnés, les élevages industriels sont souvent incapables de disposer de suffisamment de terres agricoles pour nourrir leurs animaux et pour épandre en retour la quantité d'effluents générée par l'activité.



Par la densité d'animaux et l'organisation des filières, les productions animales industrielles font courir des risques importants d'amplification des épizooties (influenza aviaire, peste porcine africaine, etc). Par ailleurs, la concentration d'animaux impose l'usage généralisé et massif de médicaments et plus particulièrement d'antibiotiques contribuant ainsi au phénomène d'antibiorésistance.

ÉLEVAGE PAYSAN, ÉLEVAGE INDUSTRIEL : DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'élevage paysan s'inscrit dans la démarche globale de l'agriculture paysanne, qui repose sur 6 piliers : l'autonomie, la répartition de la valeur, le travail avec la nature, la transmissibilité, la qualité des produits, ainsi que le développement local. En élevage, cela se traduit plus particulièrement par l'autonomie dans l'alimentation et le soin des animaux, l'attention aux besoins des animaux, la valorisation de l'herbe et des végétations spontanées, une limitation du nombre d'animaux par actif sur la ferme et une limitation du recours aux antibiotiques, pesticides et engrais minéraux. Les systèmes d'élevage ou polyculture-élevage qui s'ancrent dans cette démarche respectent souvent le cahier des charges de l'agriculture biologique⁶.

L'élevage industriel (ou productions animales industrielles, tant il est parfois difficile de continuer de parler d'élevage) est à l'opposé de la démarche paysanne : il se caractérise par des densités d'animaux très importantes et une utilisation intensive des facteurs de production pour un rendement maximal, notamment les travailleur·ses, les animaux d'élevage (issus d'une sélection génétique visant un maximum de productivité) et les intrants. Il entretient en général peu de liens avec le territoire qui l'abrite (production de l'alimentation, valorisation des effluents, vente des productions, etc.)

Au-delà des dégâts environnementaux, sanitaires et des atteintes au bien-être animal, l'industrialisation de l'élevage est souvent synonyme, pour les paysan·ne·s, d'une perte d'autonomie économique et décisionnelle, cause importante du mal-être paysan. C'est pour répondre aux exigences d'un marché mondialisé et dérégulé que le coût de production est tiré au maximum vers le bas, en diminuant notamment la rémunération de l'éleveur·se et en incitant à l'augmentation des volumes de production. Cette recherche du moindre coût est d'autant plus marquée dans le cas des filières orientées vers l'exportation de produits à faible valeur ajoutée vers les pays tiers en croissance³.

En plus d'encourager l'intensification à outrance, ces productions⁴ opèrent une déstabilisation des marchés locaux, des filières paysannes des pays en développement, et mettent en péril leur souveraineté alimentaire. Les petits producteurs sont mis à l'écart pour la production et l'exportation massive de soja pour les élevages au Nord tandis que les produits locaux de l'élevage sont concurrencés par des importations à moindre coûts. Locale et pastorale au Sud, l'activité d'élevage est en revanche indispensable pour la sécurité alimentaire d'un grand nombre de populations, pour lesquelles il assure de multiples fonctions socio-économiques essentielles et constitue parfois la seule source de revenu significative et un filet de sécurité important⁵.

1. Source CIWF sur chiffres FAOSTAT 2017 à 2019

2. Source CIWF : 95% des cochons sont en système dit « conventionnel » sur caillebotis intégral, sans litière, avec moins de 0,7m² par porc adulte et 83% des poulets de chair sont élevés en bâtiment sans accès extérieur ni lumière naturelle, issus de souches à croissance rapide.

3. Réseau Action Climat, [Les coulisses de l'élevage d'exportation bas de gamme](#), 2022 : 32 % de la production de volaille française, 42 % des produits issus du lait français et 39 % des produits porcins français sont exportés.

4. C'est le cas en particulier des abats de porc, des découpes de poulet, des poules de réforme et des poudres de lait venant freiner le développement de filières locales à travers des prix défiant toute concurrence.

5. 600 millions de personnes vivent de l'élevage, soit 1/10ème de l'humanité

6. Certains points du cahier des charges AB, comme l'inscription du lien au sol ou du pourcentage d'alimentation à l'herbe, sont de véritables remparts à l'industrialisation de l'agriculture.

MAINTENIR ET GÉNÉRALISER LES SYSTÈMES D'ÉLEVAGE PAYSAN, UN PRÉREQUIS POUR LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ET LA TRANSFORMATION DU SECTEUR DE L'ÉLEVAGE.



Le collectif Nourrir considère essentiel de maintenir l'élevage paysan, notamment en soutenant et en développant l'élevage biologique, aujourd'hui mis en difficulté face à une concurrence déloyale des productions industrielles. Les ruminants (vaches, chèvres et moutons) sont un atout par leur capacité à entretenir les prairies naturelles, qui présentent un intérêt majeur en termes de biodiversité, de paysage et dont le stockage de carbone vient en partie compenser les émissions de l'élevage. Nombreux sont également les services rendus par le pastoralisme (lutte contre les incendies, les avalanches, la fermeture des paysages...), trop peu reconnus pourtant. La polyculture-élevage, l'élevage herbager et le pastoralisme sont donc des modèles cohérents socialement, écologiquement, économiquement, et éthiquement.

LA SITUATION EN CHIFFRES

En 20 ans, la France a perdu 42% de fermes laitières et chaque ferme compte 39% d'animaux en plus.

Si la réduction de l'empreinte écologique de l'élevage est un enjeu majeur, la distinction entre différents systèmes d'élevage (en particulier les productions animales industrielles et l'élevage paysan) est un prérequis indispensable à la réflexion. Dans le cas des ruminants et notamment des bovins, les exploitations les moins émettrices de gaz à effet de serre sont les exploitations de petite taille et autonomes en intrants. Ces fermes paysannes offrent par ailleurs de nombreux intérêts environnementaux et socio-économiques⁷. Aussi, les filières valorisant des productions paysannes et agroécologiques existent déjà (circuits courts, filières longues biologiques ou labellisées commerce équitable, etc). Mettre en place des prix rémunérateurs pour des pratiques d'élevages paysannes agroécologiques est donc possible.

7. [L'étude menée par le Réseau CIVAM](#) montre qu'un système laitier herbager durable émet 5 fois moins de gaz à effet de serre pour autant de rémunération du travail.



Ainsi, on ne peut se réjouir d'une érosion tendancielle du cheptel bovin non-planifiée et non-sélective. Même si cette baisse contribue à court terme à la réduction des émissions de méthane, elle se fait au profit d'un agrandissement des fermes d'élevage existantes, d'une intensification de la production⁸ et représente un drame social dans nos campagnes. Si le niveau de réduction du cheptel par filière diffère selon les scénarios de transition de l'agriculture⁹, il n'en reste pas moins que cette transition (réduction et transformation) est nécessaire. Elle doit être planifiée et accompagnée, au risque d'assister encore passivement à la disparition progressive des élevages les plus vertueux¹⁰, alors même que la taille moyenne des exploitations augmente et que les projets d'extension et de création d'atelier d'élevage industriels vont bon train, notamment en porcs et en volaille¹¹.

" En Bretagne, on assiste au rachat des fermes bovines majoritairement nourries à l'herbe. Ces fermes herbagères partent pour l'agrandissement vers des systèmes où les vaches sortent de moins en moins et où leur alimentation se limite à du maïs et du soja, cultivés à grand renfort de produits phytosanitaires. On constate aussi que de nombreuses fermes sont rachetées par des élevages hors sol (porcs, volailles), ce qui implique une disparition quasi systématique des prairies. Cette dynamique à l'œuvre nous montre bien à quel point les systèmes de production industrielle menacent l'existence de nos modèles paysans. Nous invitons à « ne pas opposer les modèles », c'est nier la réalité de terrain, où la pérennité et la transmissibilité de nos fermes sont concurrencées par l'expansion de systèmes toujours en quête de plus de rentabilité. "

**Franck, éleveur de vaches laitières
dans les Côtes-d'Armor**

La transition de l'élevage que nous appelons de nos vœux ne pourra s'opérer sans une évolution des régimes alimentaires actuels des pays occidentaux vers une part moins importante de produits animaux, en particulier pour les gros consommateurs-rice-s, pour des raisons de santé, mais aussi pour éviter l'importation de produits animaux moins-disants. La consommation doit, dans le même temps, se réorienter vers les produits de l'élevage durable. Actuellement, la viande de volaille, dont la consommation augmente, se substitue à celle de bœuf et de porc et la part consommée dans les plats préparés et produits transformés augmente, le tout au profit des productions les plus industrielles. Cette évolution de l'assiette alimentaire ne peut être de la seule responsabilité des citoyen-ne-s, mais devenir une priorité des politiques de santé publique, sociales et environnementales, mais aussi une prise de responsabilité de l'ensemble des intermédiaires, au premier rang desquels les enseignes de la grande distribution.

8. Entre 2000 et 2020, le nombre d'exploitations avec un cheptel laitier a baissé de 42%, c'est 27% pour les bovins allaitants. En parallèle, le nombre de têtes par exploitation a progressé de 27% pour les vaches allaitantes et de 39% pour les laitières (Idele)

9. Parmi les scénarios qui s'inscrivent dans une perspective de durabilité forte, TYFA (Iddri) et Afterres (Solagro) proposent respectivement une baisse du cheptel de -40% et -46%, dont -15% et -56% pour les bovins.

10. D'après les données de l'Idele, la proportion de vaches en zéro pâturage est passée de 6% à 8% entre 2008 et 2016

11. Voir la [carte des régularisations de projets agro-industriels](#) réalisée par Splann



INSTALLER DES ÉLEVEURS ET DES ÉLEVEUSES, UNE PRIORITÉ POUR LES ANNÉES À VENIR !



L'absence de renouvellement des générations, engendrant la disparition des fermes, est une problématique particulièrement préoccupante en élevage. Dans ce contexte, l'attractivité du métier d'éleveur·se est un enjeu majeur. Parmi les déterminants de cette attractivité, figure les questions du revenu (particulièrement faible en élevage malgré les aides de la PAC)¹², de l'accessibilité économique de l'installation pour les candidat·e·s, mais également de l'adéquation de l'activité avec leurs aspirations en termes d'environnement et de bien-être animal. La course à la compétitivité et l'agrandissement ont eu pour conséquence une augmentation du capital immobilisé sur les exploitations, qui a presque doublé en 20 ans, notamment via l'investissement dans de nouveaux bâtiments¹³ d'élevage. Ce volume croissant de capital sur les fermes, caractéristique du processus d'industrialisation, constitue un frein pour la transmission des fermes d'élevage, dès lors que celles à

céder deviennent de plus en plus inaccessibles financièrement, tout en répondant de moins en moins aux projets des candidat·e·s à l'installation. C'est également un verrou à la transition écologique, les systèmes ainsi dimensionnés étant moins susceptibles d'être autonomes en intrants. Enfin, il faut rappeler que les mesures de biosécurité actuelles censées réguler l'épizootie d'influenza aviaire et prévenir l'arrivée en France de la peste porcine africaine, mettent en danger la viabilité économique des fermes et dissuadent les futurs éleveurs de s'installer dans des systèmes plein air. Pourtant, d'autres voies existent pour faire face à ces épisodes de crises¹⁴. Maintenir des conditions de travail et de rémunération viables, garantir le respect des écosystèmes et des animaux, mais également faire en sorte de conserver des fermes « à taille humaine » pour assurer leur transmission, sont autant de conditions indispensables au renouvellement des générations en élevage paysan.



12. Le résultat courant avant impôt par unité de travail est nettement inférieur à la moyenne nationale (toutes OTEX) dans les exploitations spécialisées en bovins-viande (-37%), en ovins-caprins (-20%) et en bovins-lait (-16%) (INRAE, 2021)

13. Pour la filière porcine on constate une augmentation d'en moyenne 75 % des actifs immobilisés par ferme entre 2000 et 2020 (de 200 000 à plus de 350 000 €) (I4CE, d'après les données du RICA))

14. [Lettre ouverte aux Ministres de l'agriculture, de la transition écologique et de la santé Paris, le 10 novembre 2022.](#)

15. [Installation classée pour la protection de l'environnement \(ICPE\)](#)

16. Voir propositions portées par Pour une autre PAC sur le [bien-être animal](#) et [l'accompagnement de la transition](#)



NOS RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES POUR LES POUVOIRS PUBLICS



- 1** Adopter un moratoire sur les créations ou extension d'élevages industriels (ICPE¹⁵ soumises à autorisation et systèmes en cages).
- 2** Réformer les aides de la PAC pour assurer un soutien renforcé aux élevages vertueux, en particulier aux élevages biologiques, et mettre fin aux incitations à l'industrialisation¹⁶.
- 3** Défendre le plein air et le pâturage, et adapter les normes de biosécurité aux élevages plein air.
- 4** Encourager les installations et les transmissions en élevage paysan en adaptant les aides à l'installation (bonus significatif notamment pour les installations en élevage biologique, agroforestiers et en système polyculture-élevage).
- 5** Encourager la diminution de la consommation de viande et de produits laitiers issus de structures industrielles, tout en encourageant la consommation de protéines végétales.
- 6** Pour améliorer le revenu paysan, mettre en place des outils de régulation des marchés (maîtrise de l'offre notamment) et de protection économique (interdiction des importations de produits animaux qui ne respectent pas les règles appliquées à l'agriculture européenne).